



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018
Fondation WWF France
35-37, rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais
Ce rapport contient 29 pages
Référence : EB/AF/IH



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation WWF France

Siège social : 35-37, rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

Aux membres du Conseil d'administration de la Fondation WWF France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation WWF France relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités d'inscription à l'actif, ainsi que les méthodes d'amortissement appliquées à ces immobilisations telles que décrites dans la note « Immobilisations corporelles » de l'annexe, ont été correctement appliquées ;
- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note « Règles et méthodes relatives à l'élaboration du Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » de l'annexe :
 - font l'objet d'une information appropriée ;
 - sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 ;
 - ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion, des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels et des informations relevant du rapport sur le gouvernement d'entreprise adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 décembre 2018

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Erik Boulois'.

Érik Boulois
Associé

FONDATION WWF FRANCE

35-37 RUE BAUDIN

93310 LE PRE-SAINT-GERVAIS

Exercice clos le : 30 juin 2018

APE :

SIRET : 30251866700084

Tél :

Fax :

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ACTIF	Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018			01/07/2016 au 30/06/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	248 626	154 052	94 574	438
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				18 342
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	3 044 624	61 761	2 982 863	2 349 127
Constructions	7 447 692	219 122	7 228 570	
Installations techniques, matériels	107 384	92 877	14 506	10 324
Autres immobilisations corporelles	324 073	150 564	173 509	7 643
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	58 726		58 726	7 330 688
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	9 622		9 622	9 622
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	119 806		119 806	94 936
Autres immobilisations financières	79 999		79 999	108 161
TOTAL (I)	11 440 551	678 376	10 762 175	9 929 282
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				90 759
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	1 966 698		1 966 698	1 948 108
Autres	908 444		908 444	4 362 992
Valeurs mobilières de placement	6 805 003		6 805 003	6 843 530
Disponibilités	11 385 281		11 385 281	10 454 510
Charges constatées d'avance (3)	258 343		258 343	15 149
TOTAL (III)	21 323 770		21 323 770	23 715 049
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	32 764 321	678 376	32 085 945	33 644 331

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

PASSIF	Du 01/07/2017 au 30/06/2018	Du 01/07/2016 au 30/06/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 153 845	9 153 845
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 811 593	3 878 813
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	3 040 950	4 932 780
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		61 810
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	21 006 388	18 027 248
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	171 039	194 714
Provisions pour charges	273 829	142 329
TOTAL (III)	444 868	337 043
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	2 423 819	2 219 997
TOTAL (IV)	2 423 819	2 219 997
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	290 496	
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 464 613	3 428 703
Dettes fiscales et sociales	2 513 558	1 371 642
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 531	1 221 155
Autres dettes	1 239 477	1 694 805
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 701 194	5 343 738
TOTAL (V)	8 210 869	13 060 043
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	32 085 945	33 644 331

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

8 210 869
290 496

13 060 043

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

	Du 01/07/17 au 30/06/18	Du 01/07/16 au 30/06/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	23 259	15 616
Production vendue de biens		-3 693
Production vendue de services	16 375	77 852
Production vendue de travaux		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	733 901	1 327 173
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	650 692	582 378
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	20 042 735	20 663 830
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	21 466 960	22 663 156
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	35 829	45 784
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures	13 186	28 006
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	3 952	42 955
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	9 170 621	8 562 935
Impôts, taxes et versements assimilés	432 170	390 426
Salaires et traitements	4 097 573	3 443 253
Charges sociales	2 065 561	1 706 120
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	348 513	123 018
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	168 375	24 606
Subventions accordées par l'association	1 740 837	2 470 996
Autres charges	1 055 167	1 172 979
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	19 131 783	18 011 078
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	2 335 177	4 652 078
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	71 355	66 367
Autres intérêts et produits assimilés	13 273	10 060
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	733 380	1 137 000
Différences positives de change	6 944	1 395
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 026	11 116
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	828 978	1 225 939

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

	Du 01/07/17 au 30/06/18	Du 01/07/16 au 30/06/17
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	2 351	12 510
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 351	12 510
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	826 627	1 213 428
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	23 098	62 689
Sur opérations en capital	61 810	101 800
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	84 908	164 489
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 940	266 184
Sur opérations en capital		1 070 616
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 940	1 336 801
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	82 968	-1 172 311
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	3 244 772	4 693 195
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	882 432	1 368 358
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 086 254	1 128 773
TOTAL DES PRODUITS	23 263 278	25 421 941
TOTAL DES CHARGES	20 222 328	20 489 161
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	3 040 950	4 932 780
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	104 983	153 452
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	104 983	153 452
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	104 983	153 452
TOTAL CHARGES	104 983	153 452
TOTAL	3 040 950	4 932 780
* Y compris :		
Redevances de crédit-bail mobilier	964	631
Redevances de crédit-bail immobilier	11 131	5 387
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	133	109 693
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	82 968	-1 172 311
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS	0		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018 dont le total est de 32 085 944,75 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 040 949,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Suite à l'achat d'un bâtiment situé au Pré-Saint-Gervais (93), les travaux de réhabilitation pour installer le futur siège social de la Fondation se sont terminés pour le 31 Août 2017, date du transfert effectif du nouveau siège social.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément au règlement du CRC n°99-01 du 16 février 1999 et au règlement 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable et intégrant le règlement ANC 2016-07 applicable aux fondations et fonds de dotation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Le bâtiment a été décomposé par composants. La méthode est explicitée dans la rubrique "immobilisations" de l'annexe.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Le bâtiment a été décomposé par composants de la manière suivante.

La structure du bâtiment a été amorti sur une durée de 40 ans.

Les travaux de reconstruction et d'aménagement ont été décomposés selon le détail présenté dans la rubrique "détails des amortissements".

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 40 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 10 ans
- Matériels de bureau/informatiq	3 à 20 ans
- Matériels de transport	3 à 10 ans

La décomposition des immobilisations n'a pas entraîné la création de composants distincts des rubriques de comptes déjà existantes.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN -PASSIF

Fonds propres

Les fonds propres de la Fondation sont composés d'une dotation immobilière et d'une dotation statutaire, de l'apport initial sans droit de reprise, des legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, des subventions d'investissement, des réserves libres.

Dotation immobilière

La dotation immobilière est composée des terrains affectés à la dotation de la Fondation et augmentée du solde de la dotation mobilière en vue de l'acquisition et de la rénovation du futur siège social situé au Pré-Saint-Gervais (93).

Dotation statutaire

La dotation statutaire s'accroît conformément à l'article 10 des statuts, par affectation d'une fraction du résultat excédentaire de l'exercice précédent.

Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés

Sont inscrites à ce poste, les immobilisations, et notamment les terrains, reçues par legs ou donations.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme

Ce poste est constitué des subventions d'investissement qui ont permis de financer les terrains à l'actif du bilan de la Fondation et pour lesquels elle n'a pas d'obligation de renouvellement. Ces subventions sont rapportées au résultat à raison d'un dixième par an jusqu'à leur amortissement total.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation,
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Le projet est défini par l'organe compétent.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Traitement des legs et donations

Dès l'information d'un legs par le notaire ou autre tiers, un courrier d'accusé de réception est envoyé avec les statuts et la reconnaissance d'utilité publique de la Fondation.

Un dossier nominatif complet est constitué avant de le présenter pour approbation au Bureau de la Fondation qui a une délégation de pouvoir du Conseil d'Administration en matière d'approbation et de traitement des legs attribués à la Fondation. Il peut être présenté directement au Conseil d'administration.

Après la tenue du Bureau, un extrait de la délibération est adressé au notaire lequel rassemble l'ensemble des pièces constitutives du dossier pour diligenter la succession.

L'article 4 de l'ordonnance n°2016-904 est pris en application de l'article 62 de la loi n° 2015-856 du 31 juillet 2015 relative à l'économie sociale et solidaire, publiée au Journal officiel du 1er août 2015, supprime le pouvoir d'opposition du préfet à l'acceptation d'une libéralité pour les ARUP et les FRUP.

La comptabilisation des opérations liées aux legs s'effectue au fur et à mesure des encaissements au crédit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » pour les montants encaissés.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

Lors de la réalisation effective du legs (clôture de l'opération de legs), le compte de produits d'exploitation est crédité du montant, exact et définitif de l'opération, par le débit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » qui est ainsi soldé. Cette réalisation est considérée comme effective et définitive lors de l'obtention de l'acte authentique de vente pour les valeurs immobilières, lors du versement au profit de la Fondation pour les assurances vie, et lors du solde de tout compte du notaire pour les autres natures de bien.

Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge, en "Engagement à réaliser sur ressources affectées".

L'octroi des subventions est formalisé par la signature de conventions entre le financeur et la fondation bénéficiaire qui peuvent contenir :

- des conditions suspensives relatives à la mise en place et aux versements des subventions
- des conditions résolutoires relatives à la non-utilisation des fonds ou à leur utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles les fonds ont été versés.

Une subvention assortie d'une condition suspensive non-levée n'est pas acquise et n'est donc pas enregistrée en produit.

En revanche, la condition résolutoire ne suspend pas l'enregistrement de la subvention qui se trouve acquise dès la décision d'octroi.

S'il existe un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non-éligibles au titre de la subvention, il conviendra d'en tirer les conséquences dans les comptes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTE

Les autres immobilisations corporelles comprennent des logiciels pour un montant de 248 K€ en valeur brute au 30 Juin 2018.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice, la fondation WWF FRANCE a finalisé la construction de son nouveau siège social et l'a mis en service.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	153 794	113 175	
CORPORELLES	Terrains	2 410 888		672 600	
	Sur sol propre			7 447 692	
	Constructions	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	97 770		9 613	
	Inst. générales, agencs & aménagts divers	18 457		14 960	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	49 049		
	Matériel de bureau & mobilier informatique	56 988		184 619	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours	7 330 688		58 726	
Avances et acomptes					
	TOTAL	9 963 840		8 388 210	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	9 622			
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	203 097		24 870	
	TOTAL	212 720		24 870	
	TOTAL GENERAL	10 330 353		8 526 255	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL	18 342		248 627	
CORPORELLES	Terrains		38 864	3 044 624	
	Sur sol propre			7 447 692	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			107 384	
	Inst. gal. agen. amé. divers			33 417	
	Autres immos corporelles			49 049	
	Matériel de transport			241 607	
	Mat. bureau, inform., mobilier				
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours	7 330 688			58 726	
Avances et acomptes					
	TOTAL	7 330 688	38 864	10 982 499	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			9 622	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		28 162	199 805	
	TOTAL		28 162	209 428	
	TOTAL GENERAL	7 349 030	67 026	11 440 553	

APPROCHE PAR COMPOSANTS

Le bâtiment a été décomposé par composants de la manière suivante.

La structure du bâtiment a été amorti sur une durée de 40 ans.

Les travaux de reconstruction et d'aménagement ont été décomposés selon les composants suivants :

- Gros oeuvre et Traitement des façades : durée d'amortissement 40 ans
- Menuiseries extérieures, chauffage, ventilation, électricité : durée d'amortissement 25 ans
- Serrurerie, Menuiseries intérieures, sols, faux plafonds : durée d'amortissement 20 ans
- Etanchéité, peinture, ascenseur : durée d'amortissement 15 ans

les autres factures ont été amorties selon la durée moyenne soit 25 ans.

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	135 014	19 038		154 052
Terrains					
Sur sol propre			219 122		219 122
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		87 446	5 431		92 877
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		15 845	1 865		17 710
Matériel de transport		49 049			49 049
Mat. bureau et informatiq., mob.		51 956	31 848		83 805
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	204 297	258 266		462 563
	TOTAL GENERAL	339 311	277 304		616 615

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	61 761			61 761
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immobs financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL	61 761			61 761
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	61 761			61 761

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Tous les risques éventuels significatifs connus sont provisionnés à la clôture de l'exercice.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Une provision pour dépréciation de la créance en compte courant de la filiale EURL PANDA existait à l'ouverture de l'exercice pour un montant de 733 380 €.
Celle-ci devenant sans objet, elle a été reprise en intégralité sur l'exercice.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	194 714	36 875	60 550	171 039
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	142 329	131 500		273 829
TOTAL		337 043	168 375	60 550	444 868
Provisions pour dépréciation	- incorporelles				
	Sur immobilisations	61 761			61 761
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	733 380		733 380		
TOTAL		795 141		733 380	61 761
TOTAL GÉNÉRAL		1 132 184	168 375	793 930	506 629
Dont provisions pour pertes à terminaison					
	- d'exploitation		168 375	60 550	
Dont dotations & reprises					
	- financières			733 380	
	- exceptionnelles				
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
EURL PANDA - 35-37 rue Baudin 93310 LE PRE ST GERVAIS -	7 622		100,00	633 251
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	119 806		119 806
	Autres immobilisations financières	79 999		79 999
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 966 698	1 966 698	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 169	25 169	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	450 774	450 774	
Groupe et associés (2)	58 753	58 753		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	373 748	373 748		
Charges constatées d'avance	258 343	258 343		
TOTAUX		3 333 290	3 133 485	199 805
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
Renvois (2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La composition du portefeuille s'établit en fonction d'un critère de moindre risque, avec un capital et un rendement garantis.

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
CAT ECHEANCE 01/10/2019	1 000 000,00	1 000 000,00		
CAT ECHEANCE 01/10/2019	500 000,00	500 000,00		
CAT ECHEANCE 01/10/2019	500 000,00	500 000,00		
CAT A	4 804 967,00	4 804 967,00		
TOTAL	6 804 967,00	6 804 967,00		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	258 343
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	258 343

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir comprennent les subventions à recevoir pour un montant de 450 774 €.

Les autres créances comprennent les mécénats à recevoir pour un montant de 835 959 €.

Le détail des mécénats à recevoir n'est pas communiqué, cela reviendrait à communiquer le nom des partenaires de la Fondation WWF France.

COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

VARIATION CAPITAUX PROPRES

La variation des fonds propres de l'exercice est la suivante :

Situation nette	Solde au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Dotation immobilière	7 505 743			7 505 743
Complément de dotation GP	588 930		157 926	431 004
Complément de dotation non GP		157 926		157 926
Apport initial sans droit de reprise	906 225			906 225
Legs et donations avec contrepartie à l'actif immobilisé	152 947			152 947
Autres réserves GP	3 081 995	5 475 120	3 213 418	5 343 697
Autres réserves non GP		3 213 418		3 213 418
Réserves océans	393 745		139 267	254 478
Réserve "siège social"	403 073		403 073	-
Résultat de l'exercice	4 932 780		4 932 780	-
TOTAL	17 965 438	8 846 464	8 846 464	17 965 438
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme	61 809		61 809	-
GRAND TOTAL	18 027 247	8 846 464	8 908 273	17 965 438

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

Les fonds dédiés au passif enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 30 juin 2018 s'établissent à 2 424 K€ contre 2 220 K€ l'année précédente.

Les fonds dédiés sont constitués des fonds dédiés du département Conservation (Partie 1 du tableau) et de la stratégie 2020 (Partie 2 du tableau).

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Dons manuels							
	PROTECTION DU TIGRE	2015		57 826	15 430		42 396
	HUILE DE PALME	2015		11 000	8 040		2 960
	INTERNATIONAUX	2015		681			681
	INTERNATIONAUX	2015		452			452
	OMG REUNION	2015		9 831			9 831
	TRAFIC	2016		91 543	91 543		
	PROTECTION DU TIGRE	2016		110 700			110 700
	CAMARGUE TOUR DU VALAT	2016		5 442	5 442		
	CAMARGUE TOUR DU VALAT	2016		1 290			1 290
	REP CET	2016		77			77
	CLIMAT ET ENERGIE	2016		6 065	6 065		
	CANAL DU MOZAMBIQUE	2016		5 973			5 973
	UGANDA	2016		163			163
	PUITS DE CARBONE EN AMAZONIE	2016		2 182	2 182		
	TORTUES	2016		664			664
	CETACES DAUPHINS	2016		1 334	1 334		
	MONT BLANC ALPES	2016					
	REPCET	2017		119 383	22 080		97 303

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CAMARGUE TOUR DU VALAT	2017	1 729	1 729	
AFRICA-TWIX	2017	37 833	29 533	8 300
AGRICULTURE	2017	21 156	21 156	
MANGROVES	2017	97 714	97 714	
ENR MADAGASCAR	2017	171 679	161 957	9 722
MATO GROSSO	2017	45 352		45 352
CAOUTCHOUC RESPONSABLE	2017	48 667	48 467	200
SUMATRA CARBONE	2017	331	331	
HUILE DE PALME EN MALAISIE	2017	53 171		53 171
FORET DU MEXIQUE	2017	17 412		17 412
FORET DE CHINE	2017	55 636	47 080	8 556
OURS DES PYRENEES	2017	1 685	1 685	
PPCE	2017	41 323	38 613	2 710
LOUP	2017	26 640	11 276	15 364
ACTION OR ORPAILLAGE	2017	33 877	5 830	28 047
JAGUAR	2017	4 496		4 496
TRAFIC	2017	7 712	7 712	
PROTECTION DU TIGRE	2017	3 989		3 989
ZONES HUMIDES	2017	2 145	2 145	
CLIMAT ET ENERGIE	2017	403	403	
DAUPHIN DU JAPON	2017	100		100
MADAGASCAR	2017	2 421	400	2 021
OUGANDA	2017	26 378		26 378
CHIMPANZES UCO	2017	27 000	27 000	
JO 2024	2017	10 000	10 000	
EDITION	2017	20 000		20 000
OMG REUNION	2017	4 287		4 287
AFRICA TWIX	2018		10 367	55 220
MATO GROSSO	2018			9 486
CAUDALIE MEXIQUE	2018			52 784
CAUDALIE CHINE	2018			127 681
AQUACULTURE EN CHINE	2018			30 060
CAMARGUE TOUR DU VALAT	2018		11 829	99 334
BOEUF	2018			10 000
CENTRAL DO CERADO	2018			60 000
GRANDS CARNIVORES LYNX	2018			60 214
MAVA CAPITAL NATUREL	2018			256 800
AFRICA TWIX	2018			50 238
HUILE DE PALME EN MALAISIE	2018			19 116

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

CAUDALIE MEXIQUE	2018			12 578	12 578
FORET PRIMAIRE	2018			18 200	18 200
PANTHERES DES NEIGES	2018			40 159	40 159
TRIDOM-ELEPHANTS D AFRIQUE	2018			13 083	13 083
PROTECTION DU TIGRE	2018			29 589	29 589
PRACTICE CLIMAT	2018			57 057	57 057
MANGROVES	2018			29 710	29 710
MATO GROSSO	2018			4 404	4 404
TRAFIC	2018		29 207	39 800	10 593
PROTECTION DU TIGRE	2018			10 741	10 741
AUTRES RESSOURCES					
CARET 2	2018	246 253	1 530		244 723
Sous - Total		1 433 996	718 080	1 086 254	1 802 170
Legs et donations					
STRATEGIE 2020		786 000	164 355		621 645
Sous - Total		786 000	164 355		621 645
TOTAL		2 219 996	882 435	1 086 254	2 423 815

TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Les montants des legs en cours au 30 06 2018 s'élève à 894 691 € contre 416 387 €. Ils figurent dans le poste "autres dettes".

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Pour les échéances des dettes, lorsque l'information est disponible, elle est prise en compte.

Dans le cas contraire, il a été privilégié un classement en échéance à court terme.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	290 496	290 496		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	2 464 613	2 464 613		
Personnel & comptes rattachés	623 173	623 173		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	716 223	716 223		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	118 095	118 095		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 056 067	1 056 067		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 531	1 531		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 239 477	1 239 477		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 701 194	1 701 194		
TOTAUX	8 210 869	8 210 869		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance concernent principalement les mécénats se rapportant aux exercices suivants pour un montant de 1 250 K€ et les subventions constatées d'avance pour 451 K€.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 701 194
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 701 194

CHARGES À PAYER

Les charges à payer comprennent principalement les éléments suivants :

- les factures non parvenues fournisseurs pour 1 940 103 € (dont 1 009 588 € issues de la filiale EURL PANDA)
- les soldes à payer (SAP GA) concernant les subventions à reverser pour 944 847 €

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 940 103
Dettes fiscales et sociales	1 050 417
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	58 654
TOTAL DES CHARGES À PAYER	3 049 174

ENGAGEMENTS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 407 156,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1,30 %

Départ volontaire à 65 ans

Taux de turn over 2,00 %

Taux de charges sociales 60 %

L'âge moyen de l'effectif est de 35.69 ans et l'ancienneté moyenne est de 4.80 ans.

ENGAGEMENTS REÇUS

A la clôture de l'exercice clos au 30 06 2018, les legs acceptés par les organes statutairement compétents sont estimés à 2 775 K€ contre 3 149 K€ l'exercice précédent.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Legs acceptés par les organes statutairement compétents	2 775 737					2 775 737
Engagements reçus liés aux mécénats	3 986 147					3 986 147
TOTAL	6 761 884					6 761 884

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Honoraires dans le cadre des services autres que le commissariat aux comptes	55 944	62 400
	3 600	3 600
TOTAL	59 544	66 000

LES EFFECTIFS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut être communiqué car cela consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

LES EFFECTIFS

	30/06/2018	30/06/2017
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	81,00	58,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	12,00	21,00
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels comprennent principalement la quote de part de subvention d'investissement virée au compte de résultat pour un montant de 61 810 euros.

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

FONDATION WWF FRANCE

Du 01/07/2017 au 30/06/2018

TRANSFERTS DES CHARGES

Les transferts de charges correspondent principalement aux refacturations de charges engagées au profit de la filiale PANDA pour un montant de 591 K€.

ENTITES	PRODUITS TRANSFERT DE CHARGES VERS EURL PANDA	EXERCICE 30/06/2018	EXERCICE 30/06/2017	VARIATION
EURL PANDA	MISE A DISPOSITION SALARIES	210 455	201 131	9 324
EURL PANDA	REDEVANCE	83 666	98 186	- 14 520
EURL PANDA	SERVICES EXTERIEURS	296 355	119 466	176 889
TOTAL	-	590 476	418 784	171 692
	AUTRES TRANSFERTS DE CHARGES HORS PANDA	- 525		
TOTAL	COMPTE TRANSFERTS DE CHARGES	589 951		

Par ailleurs, comme l'an dernier, la fondation WWF FRANCE a enregistré des charges engagées par sa filiale l'EURL PANDA pour un montant de 533 K€.

ENTITES	CHARGES ISSUES DE L'EURL PANDA	EXERCICE 30/06/2018	EXERCICE 30/06/2017	VARIATION
EURL PANDA	MISE A DISPOSITION SALARIES	166 384	99 476	66 908
EURL PANDA	SERVICES EXTERIEURS	367 094	965 593	- 598 499
TOTAL	-	533 478	1 065 069	- 531 591

Note : les charges sont enregistrées TTC dans la fondation WWF

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993. Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF - France.

L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Une note précisant les modalités d'élaboration du CER est annexée.

PRESENTATION DES TABLEAUX DE PASSAGE ENTRE LE COMPTE DE RESULTAT ET LE CER

Les informations comptables telles que présentées dans le compte de résultat font l'objet de reclassements comptables et analytiques résumés ci-dessous avant d'appliquer les règles de gestion:

TABLEAU CER 1 : Tableau de passage de la comptabilité générale à la comptabilité analytique base de travail pour le CER

TABLEAU CER 2 : Tableau de passage de la comptabilité analytique au tableau CER : Synthétique

TABLEAU CER 3 : Tableau de répartition des charges du département générosité publique par canaux

TABLEAU CER 4 : Tableau d'utilisation des ressources

TABLEAU CER 5 : Tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public)

Règles et méthodes relatives à l'élaboration du Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

1 Cadre légal de référence

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF – France. L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Dans ce cadre, le conseil d'administration du 12 Octobre 2017 a entériné certaines évolutions dans la présentation du Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public consistant notamment à :

- Valoriser les couts de personnel au cout complet,
- Actualiser les règles de gestion au niveau des départements.

Les règles de valorisation du coût complet ainsi que les règles de gestion sont décrites ci-après.

2 Missions sociales

Conformément aux statuts, les missions sociales de la Fondation WWF France répondent à l'objectif suivant « la protection de l'environnement, incluant la protection de la faune et la flore, des sites, des eaux, des sols et des autres ressources naturelles. »

Afin d'atteindre cet objectif, deux types d'action sont menés :

- la mise en œuvre de programmes, « soit directement, soit indirectement en associant d'autres organismes à la réalisation de ces actions et programmes ». Ceci inclut notamment la contribution aux actions menées par le réseau à l'international. Plus précisément, nous définissons que toutes les dépenses engagées en France par les salariés du WWF France seront de la mission sociale France même si celles-ci concernent des missions à l'étranger. Les missions réalisées à l'étranger concernent donc les versements de contributions à des partenaires à l'intérieur ou à l'extérieur du réseau WWF.

Il s'agit de l'ensemble des programmes de conservation, menés en France ou à l'étranger, incluant la participation aux programmes du réseau WWF. Les programmes de conservation sont déclinés en programmes, à savoir Climat-Energie Infrastructure durable, Production-Consommation durable & Economie circulaire, Relations internationales et développement, Biodiversité, espèce et Patrimoine naturel, Alpes, Méditerranée Marine, France Ultra Marine principalement en Guyane et Nouvelle Calédonie et capacité abritante.

- « la sensibilisation, l'information et l'éducation de tous publics par tous moyens sur les questions et enjeux relatifs à la conservation et à la protection du patrimoine naturel, ainsi qu'aux attitudes, méthodes et actions susceptibles de contribuer à sa valorisation par l'organisation de rencontres, forums et colloques et la diffusion de revues et bulletins ». La notion de public inclut les particuliers et les personnes morales (entreprises, collectivités publiques, associations) avec lesquelles le réseau WWF travaille depuis sa création.

Il s'agit de

- l'ensemble des actions menées par le service mobilisation bénévolat. Ces actions correspondent en effet à un travail de sensibilisation du grand public.

- la partie sensibilisation des actions menées par le département générosité du public. En effet, le grand public est sensibilisé par des actions menées dans la rue, aussi bien que par la réception à domicile ou sur internet d'informations expliquant ce que fait le WWF.

- la partie sensibilisation menée par le département des relations entreprises. La volonté de ce département est de travailler de concert avec les entreprises pour que celles-ci mènent des démarches de développement durable. A ce titre, le département relations entreprises consacre des moyens.

- d'une partie des actions menées par le département communication du WWF France portant sur un soutien aux programmes, en terme de visibilité auprès du grand public.

- d'une partie des actions menées au niveau de la direction générale correspondant à des opérations de lobbying auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et des institutions européennes et/ ou internationales pour transformer les législations en vigueur ou les faire appliquer. Par ailleurs, toutes les actions visant à étendre une stratégie d'influence sont considérées comme des missions sociales à part entière.

L'affectation des emplois aux missions sociales s'effectue en prenant en compte

- les frais directs de chaque programme
- des frais de structure évalués à travers une valorisation de la masse salariale au cout complet.

Les temps passés par les salariés de la fondation sur les missions sociales sont valorisés avec un cout complet intégrant :

- Les couts de direction générale hors charges directes et indirectes du programme Lobbying ;
- Les couts du département de secrétariat général, hors charges directes imputées aux programmes, au suivi des legs et hors charges non imputables au cout complet.

A ce titre les emplois aux missions sociales intègrent notamment :

- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice comptable correspondant à la redevance liée aux programmes et au financement du réseau,
- Les charges directes et indirectes issues du département « Générosité du Public » sont affectés en missions sociales conformément au tableau 3 ci-dessous ;
- 69% des charges directes et indirectes relatives au département des relations entreprises ;
- Concernant l'activité de communication, une partie des dépenses du département dédié est affectée soit en mission sociale de sensibilisation, soit en frais de fonctionnement sur la base des temps réels affectés par les collaborateurs.

Ainsi nous considérons qu'une partie des frais issus du département de la générosité du public permet de sensibiliser le grand public à nos actions, sans qu'il devienne par ailleurs donateur. Ceci représente un emploi affecté aux missions sociales.

Par ailleurs, une partie des frais des relations entreprises est liée à un travail d'accompagnement et constitue à ce titre une mission sociale de sensibilisation auprès de ce public.

3 Définition, contenu et méthode de calcul des frais de collecte de fonds :

Les frais de collecte de fonds se décomposent en frais d'appel à la générosité du public et en frais de recherche des autres fonds privés.

Les frais de recherche de fonds correspondent aux charges directes des départements concernés non affectées à la sensibilisation du grand public ou à l'accompagnement des entreprises, augmentées de frais de structure évalués à travers une valorisation de la masse salariale au cout complet.

Les temps passés par les salariés de la fondation sur la collecte de fonds sont valorisés avec le cout complet évalué selon la méthode définie au paragraphe « 2. Missions sociales ».

A ce titre les frais de collecte de fonds intègrent notamment :

- Les charges directes et indirectes issues du département « Générosité du Public » affectées conformément au tableau 3 ci-dessous ;
- 31% des charges directes et indirectes relatives au département des relations entreprises.

4 Définition, contenu et méthode de calcul de frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement sont constitués par des charges directes et indirectes non réparties sur les missions sociales et les frais de collectes. Ils sont ainsi constitués :

- Des dépenses du département secrétariat général, de la direction générale, et du département communication non affectées aux missions sociales et aux frais de collectes ;

- Une quote-part de la redevance internationale comptabilisée au cours de l'exercice comptable correspondant à la redevance liée aux frais de fonctionnement telle que définie par l'organisme WWF INTERNATIONAL.

5 Ressources de l'exercice :

- Ressources collectées auprès du public

Dons et legs collectés

Il s'agit des dons manuels affectés et non affectés, ainsi que des legs affectés et non affectés. Cette rubrique inclut également les dons entreprises non contractualisés.

Autres produits liés à la générosité du public

Les autres produits proviennent des produits financiers des comptes à terme et des livrets qui figurent à l'actif du bilan.

- Autres fonds privés

Les fonds privés regroupent les ressources issues du mécénat d'entreprise (contractualisées), que ces ressources soient affectées au non à des programmes, ainsi que les dons réseau WWF et les dons associations.

- Subventions et autres concours publics

Les subventions et autres concours publics, dans la mesure où celles-ci sont affectées à des projets, regroupent les subventions provenant de l'Europe, des ministères, des régions, des autres collectivités locales et organismes para publics.

- Autres produits

Enfin, les autres produits se décomposent en transferts de charges, produits financiers non liés à l'appel à la générosité du public et produits liés à la vente. Les ressources affectées correspondent aux ressources allouées à des programmes et projets spécifiques.

6 Règles d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice (Tableau 4)

Principe général : Toutes les ressources de la fondation sont affectées par emplois en distinguant les catégories suivantes :

- Autres produits
- Subventions publiques
- Autres fonds privés
- Ressources provenant de la générosité du public

Au sein de ces quatre catégories, chaque ressource est différenciée selon son statut affecté ou non par la volonté du tiers financeur

Ressources affectées

Ce sont les ressources affectées à un projet particulier selon la volonté du tiers financeur.

Ce sont principalement certains autres produits, les subventions publiques, les mécénats affectés, les dons affectés.

Au niveau du CER, ces ressources sont affectées intégralement aux emplois de l'année selon la volonté du tiers financeur.

Ressources non affectées

Ce sont les ressources non affectées à un projet particulier. La fondation définit alors certaines règles d'affectation :

-Missions sociales

Les missions sociales non financées par les ressources affectées sont financées en priorité par le mécénat non affecté. Le reliquat est financé par les ressources issues de la générosité du public.

-Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds sont financés en priorité par le mécénat non affecté, par les autres produits issus des fonds propres et en dernier lieu par les ressources issues de la générosité du public.

- Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont ventilés selon le prorata des frais de fonctionnement de l'exercice par rapport au total des emplois de l'exercice.

Lorsque des dépenses sont financées par des fonds propres non issus de la générosité du public, ceux-ci sont mentionnés dans la colonne correspondante.

- Excédent de l'exercice

L'excédent de l'exercice est constitué par l'excédent de l'ensemble des produits de l'année sur l'ensemble des dépenses de l'année.

Il est donc ventilé au prorata de chacune des recettes non affectées.

TABLEAU 1 (en Euros)

TABLEAU DE PASSAGE COMPTABILITE GENERALE / COMPTABILITE ANALYTIQUE

DEPARTEMENTS		PROGRAMMES		COMMUNICATION		DIRECTION GENERALE		GENEROSITE DU PUBLIC		PARTENARIAT ENTREPRISES		DIRECTIONS SUPPORTS		TOTAL des charges ventilées		TOTAL comptabilité générale	
NATURE DE CHARGE		BEE	COM	DG	GEN	PE	SCL										
Charges externes		1 339 740	355 091	104 088	5 065 685	927 650	1 431 333							9 223 588	9 223 588		
Impôt et taxes		7 766	51	104	5 948	1 119	28 862							43 850	43 850		
Salaires et charges sociales		2 840 592	653 217	476 371	800 870	695 476	1 084 928							6 551 453	6 551 453		
Autres charges		5 272	13 747	2 759	2 323	5 325	1 025 740							1 055 167	1 055 167		
Contributions versées		1 658 310	.	82 527	.	.	.							1 740 837	1 740 837		
Dotations aux provisions et amortissements		516 888							516 888	516 888		
Charges financières et exceptionnelles		133	.	1	1	.	4 156							4 291	4 291		
1 - Total par département		5 851 813	1 022 107	665 850	5 874 827	1 629 570	4 091 907							19 136 074	19 136 074		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		956 040	.	.	130 214	.	.							1 086 254	1 086 254		
2 - Total par département		6 807 853	1 022 107	665 850	6 005 042	1 629 570	4 091 907							20 222 328	20 222 328		
Vérification balance comptable / reporting		6 807 853	1 022 107	665 850	6 005 042	1 629 570	4 091 907							20 222 328	20 222 328		

TABLEAU 2 (en Euros)

TABLEAU DE PASSAGE COMPTABILITE ANALYTIQUE / APRES RETRAITEMENTS COMPTABLES ET ANALYTIQUES

EMPLOIS DEPARTEMENTS	CODE INTERNE DU DEPARTEMENT	TOTAL A VENTILER	RETRAITEMENTS COMPTABLES	TOTAL APRES RETRAITEMENTS COMPTABLES	RETRAITEMENTS ANALYTIQUES	TOTAL APRES RETRAITEMENTS ANALYTIQUES
PROGRAMMES	BEE	6 807 853	-956 173	5 851 680	3 015 932	8 867 613
PROGRAMMES	BEE			0	2 267 647	2 267 647
PROGRAMMES	BEE			0	40 285	40 285
COMMUNICATION	COM	1 022 107	0	1 022 107	-320 557	701 550
DIRECTION GENERALE	DG	665 850	-1	665 849	-512 849	153 000
GENEROSITE DU PUBLIC	GEN	6 005 042	-130 215	5 874 826	-1 411 698	4 463 129
PARTENARIAT ENTREPRISES	PE	1 629 570	0	1 629 570	-548 481	1 081 089
DIRECTIONS SUPPORTS	SGL	4 091 907	-172 531	3 919 376	-2 530 280	1 389 096
FRAIS DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELS	SGL		4 291	4 291	0	4 291
DOTATIONS AUX PROVISIONS			168 375	168 375	0	168 375
1 - Total rubrique des emplois		20 222 328	-1 086 254	19 136 074	0	19 136 074
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			1 086 254	1 086 254	0	1 086 254
2 - Total rubrique des emplois		20 222 328	0	20 222 328	0	20 222 328

TABLEAU 3 (en Euros)

REPARTITION DES CHARGES DU DEPARTEMENT GENEROSITE DU PUBLIC PAR CANAUX		AFFECTATIONS 30/06/2018			
BASES 30/06/2018		Missions sociales (%)	frais de collecte (%)	Missions sociales (€)	Frais de collecte (€)
Canaux	EN €	(%)	(%)	(€)	(€)
Fidélisation	666 644	27%	73%	183 167	483 477
Journaux	218 861	56%	44%	122 562	96 299
Prospection	2 946 031	35%	65%	1 019 957	1 926 074
Middle/grands donateurs & legs	563 016	8%	92%	43 453	519 563
Mobilisation/événements	547 170	92%	8%	505 191	41 979
Digital	367 642	10%	90%	36 764	330 878
Autres	993 766	0%	100%	-	993 766
TOTAL	6 303 130			1 911 094	4 392 036

TABLEAU 4 (en Euros)

AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC EN C	EMPLOI DE L'ENERGIE	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC										AUTRES FONDS PRIVES						SUBVENTIONS PUBLIQUES Report de ressources non utilisées en (U)	Autres Produits	REFRUSE PROVISION	Fonds propres non inscrits de la Générale de public	TOTAL EMPLOIS FINANCES				
		DONS MANUELS (A)		LEGS ET AUTRES LIBERALITES (B)		AUTRES PRODUITS (C)		REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES EN (N-1)		DONS SOCIETES (D)		DONS RESEAU ASSOCIATIONS (E)		DONS SOCIETES (F)		DONS SOCIETES (G)							REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES EN (N-1)		AFFECTEES (N-1)	NON AFFECTEES
		NON AFFECTEES	AFFECTEES	NON AFFECTEES	AFFECTEES	NON AFFECTEES	AFFECTEES	NON AFFECTEES	AFFECTEES	NON AFFECTEES	AFFECTEES	NON AFFECTEES	AFFECTEES	NON AFFECTEES	AFFECTEES	NON AFFECTEES	AFFECTEES						NON AFFECTEES			
	En Euros	11 759 802	156 446	1 508 819	12 682	374 604	3 003 697	1 706 712	284 848	409 609	606 298	724 310	1 530	801 100	795 930	0	23 353 278									
1 - MESSAGES SOCIALES		5 643 215	-48 751	1 372 421	8 852	374 604	2 287 467	284 848	409 609	606 298	724 310	1 530	38 921				11 811 211									
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		4 147 301	0	0	0	0	335 138	0	0	0	0	0	0	356 108		4 838 551										
- Frais d'impôt à la générale de public		4 350 662					335 138							112 468		4 463 129										
- Frais de recherche des autres fonds privés		-243 643												243 643		335 138										
- Charges liées à l'impédance de la recherche et autres concours publics		40 285														40 285										
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		1 152 214	0	223 777	1 432	450 815	450 815	0	0	0	2 500	0	411 189		0	2 247 337										
- Frais d'information et de communication		701 650		223 777	1 432	450 815					2 500		253			701 650										
- Frais administratifs et services communs		448 626											413 448			1 542 096										
- Frais administratifs et services communs exceptionnels		4 281											-2 500			4 281										
0 10		0																								
TOTAL DES EMPLOIS DE L'ENERGIE INSCRITS AU C		19 347 699	-58 751	1 532 179	9 934	374 604	3 143 415	872 655	284 848	606 298	724 310	1 530	301 100	0	0	19 567 039										
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		168 375	0				0	0	0	0	0	0	0	0		168 375										
III - REFRUSE DES PROVISIONS		-793 800													795 930	0										
IV - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		1 086 264	0	257 197	0	0	0	824 687	0	0	0	0			0	1 086 264										
V - EXCEDENT DE L'ENERGIE		3 040 950	2 041 724	0	2 098	0	606 478	0	0	0	0	0			0	3 040 950										
TOTAL GISTILE SUR RESSOURCES		23 353 277	11 759 802	1 508 819	12 682	374 604	3 003 697	1 706 712	284 848	606 298	724 310	1 530	801 100	795 930	0	23 353 278										
TOTAL GENERAL		23 353 277	13 854 247		12 682	374 604	6 185 145			606 298	724 310	1 530	801 100	795 930	0	23 353 277										

Les commentaires ci-dessous ont été rédigés par ordre de priorité d'importance des ressources

- (1) Par définition, les subventions sont affectées à des projets définis et dans les maisons sociales de la Fondation
- (2) Il s'agit des dons effectués par des tiers à des maisons sociales de la Fondation et au titre de recherche des autres fonds privés
- (3) Les autres produits et notamment les produits financiers et produits exceptionnels ont été ventilés sur la base des affectations analytiques
- (4) Les legs, autres libéralités et dons manuels non affectés servent à couvrir les emplois des maisons sociales, les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds
- (5) Les dons sociaux non affectés servent à couvrir les emplois des maisons sociales, les frais de fonctionnement et les frais de recherche de fonds.

TABLEAU 5 (en Euros)

EMPLOIS DE L'EXERCICE	Emplois de 2017/2018 = Compte de Résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017/2018 (3)	RESSOURCES DE L'EXERCICE en euros	Ressources collectées sur 2017/2018 = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017/2018 (4)
					6 029 179
1 - MISSIONS SOCIALES	11 881 211	6 694 539	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE	13 866 330	13 866 330
1.1 Réalisés en France	9 613 564		1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
- Actions réalisés directement	9 133 497		1.1 Dons et legs collectés	11 758 982	11 758 982
- Versements à d'autres organismes agissant en France	480 067		- Dons manuels non affectés	156 446	156 446
			- Legs et autres libéralités non affectés	1 938 819	1 938 819
1.2 Réalisés à l'étranger	2 267 647		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	12 092	12 092
- Actions réalisés directement	0				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 267 647				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 898 651	4 147 304	2 - AUTRES FONDS PRIVES	6 185 147	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 463 129	0	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	734 310	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	395 138	0	4 - AUTRES PRODUITS	801 130	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	40 285				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 247 937	1 363 423			
3-1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT de l'exercice	2 243 646				
3-2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT exceptionnels	4 291				
		12 225 266			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R	19 967 699	12 225 266	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU C R	21 586 915	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	168 375		II - REPRISES DES PROVISIONS	793 930	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 086 254		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	882 432	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	3 040 950		IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		122 407
V - TOTAL GENERAL	23 263 277		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
			VI - TOTAL GENERAL	23 263 277	13 743 923
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 225 266	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 225 266
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		7 547 835
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Depenses opérationnelles	92 273		Bénévolat	104 993	
Frais de recherche de fonds	12 710		Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	104 983		TOTAL	104 983	